

Écoles primaires / collèges / enseignements professionnels  
**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE 2024**



**PRIX  
MAISON  
D'IZIEU**



6<sup>e</sup> édition • année 2024-2025

## **PRÉSENTATION**

La Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés (Ain, France), a pour mission de contribuer à la réflexion et l'éducation de tous les publics sur le crime contre l'humanité et les circonstances qui l'engendrent : idéologies totalitaires, extrémismes religieux, violation des droits fondamentaux, essentialisation raciale, déportations, tueries de masse.

Elle se préoccupe de maintenir vivant le souvenir des enfants juifs qui y avaient trouvé refuge à partir de mai 1943, surtout de ceux qui s'y trouvaient encore le 6 avril 1944, jour de leur arrestation par les nazis qui les déportèrent ensuite à Auschwitz-Birkenau.

La Maison d'Izieu est également un lieu de formation d'enseignants et de professionnels de la médiation, français et européens, et possède un centre de documentation spécialisé sur les thèmes de la Shoah, de l'enfance dans la guerre, du jugement des crimes contre l'humanité, de la création d'une justice pénale internationale et de la construction de la mémoire de la Shoah. Les chercheurs peuvent y consulter des archives conséquentes.

Confrontée comme tous les mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale à la disparition progressive des témoins et à la nécessité de trouver de nouveaux outils pour transmettre la mémoire de cette période, **la Maison d'Izieu souhaite, par la création de ce prix, faire comprendre le présent aux jeunes générations à la lumière du passé. La réalisation de « capsules vidéo » par des élèves leur permettra de réfléchir sur les conséquences des conflits dont des enfants furent victimes hier et le sont encore aujourd'hui.** Ils devront s'appuyer sur des ressources historiques mises à leur disposition par le mémorial mais aussi sur l'actualité internationale. En lien avec l'enseignement moral et civique, les élèves seront amenés à décrypter les images proposées par les différents médias.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

### Catégorie primaire

Les classes de CM2 (y compris les CM1 si classes multi-niveaux CM1-CM2) et les élèves engagés dans les Conseils municipaux des enfants.\*

### Catégorie collège

Les classes de 6e, 5e, 4e et 3e (comprenant les classes de SEGPA, EREA)\*

### Catégorie enseignement professionnel

Les classes de l'enseignement professionnel (lycées professionnels/polyvalents/des métiers, EREA/LEA, CFA/3<sup>e</sup> préparatoire à l'enseignement professionnel...)\*

\*Classe de l'enseignement public et privé sous contrat d'association avec l'État sur l'ensemble de la France métropolitaine.

## LA PRODUCTION ATTENDUE

Les élèves réalisent un **travail audiovisuel collectif** de la forme de leur choix (film, animation, fiction, reportage documentaire), sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant ou de l'équipe éducative. Pour rendre compte du projet qui a été mené, les enseignants et les élèves réalisent **une vidéo de 5 à 8 minutes maximum**.

Cette vidéo (une par classe ou par atelier) est déposée par les enseignants avant le **vendredi 21 mars 2025** à minuit sur l'espace personnel du site Prix Maison d'Izieu qui a été préalablement créé. Cette vidéo sera examinée par les membres du jury inter-académique. La vidéo déposée porte un **titre** et doit être accompagnée d'un **document de présentation** (de deux pages maximum) qui explique les objectifs et la démarche pédagogique.

**Précisions** : Une attention particulière est attendue de la part des participants quant au **respect de la propriété intellectuelle** et des **droits à l'image** (sources et crédits des documents, autorisations des enseignants à filmer les élèves - voix/image - et à diffuser les productions en ligne). Des autorisations de captation sont disponibles sur le site Eduscol du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.

<https://eduscol.education.fr/398/protection-des-donnees-personnelles-et-assistance>

**Information** : Le format du fichier doit être compatible avec la plateforme Youtube, ex : MP4, MOV, AVI etc. En cas de contenus inappropriés, la Maison d'Izieu se réserve le droit de demander des modifications sur le contenu de la vidéo.

## LA THÉMATIQUE

« **Lettres et dessins d'enfants réfugiés dans les conflits, d'hier et d'aujourd'hui** ».

## COMMENT S'INSCRIRE ?

**Du 30 septembre au 13 décembre 2024**, les écoles et les établissements scolaires publics et privés sous contrat d'association avec l'État sur l'ensemble du territoire national inscrivent leurs élèves sur **l'application ADAGE** en répondant à l'appel à projets « Prix Maison d'Izieu ». Si les structures n'y ont pas accès, l'inscription se fait directement sur le site du **Prix Maison d'Izieu** : [www.prix.memorializieu.eu](http://www.prix.memorializieu.eu)

La deuxième étape est de créer, sur le site du Prix Maison d'Izieu, un espace personnel qui permet d'avoir accès à des documents complémentaires, et de déposer la production finale à la date prévue par le règlement. Il y aura autant de comptes personnels que de projets déposés.

Conçu comme un véritable projet sur l'année, des partenariats avec des structures culturelles peuvent être noués (associations, centres d'archives, artistes, bibliothèques, etc). L'application ADAGE permet d'identifier des partenaires et de consulter les offres qui peuvent être financées par la part collective du pass Culture pour les collégiens et les lycéens.

## CONSTITUTION DES JURYS

### Le jury inter-académique

Un jury inter-académique se réunit et établit un palmarès. Un seul prix est remis par catégorie (Primaire, Collège et Enseignement professionnel). Les membres du jury évaluent chaque production selon une grille de critères établie par la Maison d'Izieu.

### Le grand public

Une mention « Coup de cœur du public » sera attribuée **à l'un des 3 lauréats** remportant le plus de votes de la part du grand public. Le vote se fera depuis le site : [www.prix.memorializieu.eu](http://www.prix.memorializieu.eu) **du 5 avril au 1er mai 2025 (minuit)** grâce à l'usage d'une adresse mail. Tout le monde peut voter : élèves, enseignants, familles, proches, etc.

L'ensemble des participants à la 6<sup>e</sup> édition pourra se mobiliser lors de ce vote et ainsi poursuivre le travail pédagogique avec la découverte des travaux primés par le jury. Les élèves qui ne disposent pas d'adresse mail personnelle sont invités à voter à l'aide de l'adresse d'un proche et en présence de ce dernier.

## LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PRODUCTIONS

Les jurés prennent en compte

les exigences suivantes :

- Respect du temps de 5 à 8 minutes maximum, générique compris (**attention critère éliminatoire**)
- Respect de la thématique
- Qualités esthétiques et narratives
- Liens entre le passé et le présent
- Travail de groupe
- Précision des repères historiques et géographiques, du lexique historique et géographique, des faits dans la narration
- Exactitude des sources documentaires et des crédits

## LAURÉATS

**3 prix seront décernés par les jurys inter-académiques :**

Prix : catégorie Primaire

Prix : catégorie Collège

Prix : catégorie Enseignement professionnel

## MENTIONS SPÉCIALES

La « **mention Coup de cœur du public** » est décernée par le grand public à l'un des lauréats (voir supra, modalités de vote).

La « **mention Hélène Waysborg-Loing<sup>1</sup>** » est décernée par la Maison d'Izieu à la production dont la qualité littéraire et la scénarisation de la vidéo se démarquent.

## LA REMISE DE PRIX

La remise des prix a lieu à la Maison d'Izieu dans le département de l'Ain. Les 3 classes lauréates et les membres des jurys inter-académiques sont invités à cette cérémonie qui se tiendra le **jeudi 12 juin 2025**. Les frais de déplacement des 3 classes lauréates sont pris en charge par le mémorial.

La Maison d'Izieu prend en charge le voyage des lauréats de France métropolitaine dans la limite de 30 personnes (élèves et accompagnateurs). Une alternative sera proposée dans le cas où les lauréats sont scolarisés dans les académies des DROM-COM.

## NATURE DES PRIX

**Chacune des 3 classes lauréates du Prix Maison d'Izieu se verra décerner :**

- 400 euros sous forme de chèques cadeau (à destination de l'établissement scolaire)
- Un trophée
- Un diplôme par élève et des cadeaux individuels
- Le déplacement des établissements de France métropolitaine et la visite de la Maison d'Izieu lors de la remise des prix.

Les élèves de l'école ou de l'établissement ayant reçu la « mention Hélène Waysborg-Loing » apparaissent au palmarès mais ne sont pas invités à la cérémonie de remise des prix. Les élèves recevront un trophée et un ouvrage (par élève) de cette femme de lettres qu'était Hélène Waysboard-Loing. Un événement pourra être organisé dans l'établissement scolaire. Le cas échéant, les récompenses seront remises par un représentant de la Maison d'Izieu.

## VALORISATION DES TRAVAUX DES LAURÉATS

La participation à ce concours vaut cession, à titre gratuit, au profit de la Maison d'Izieu, de tous les droits de propriété des candidats ou de leurs ayants droits sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre.

Les réalisations primées resteront consultables sur le site internet Prix Maison d'Izieu dans l'onglet « éditions précédentes », ainsi que sur la chaîne Youtube de la Maison d'Izieu.

## CONTACT

En cas d'interrogations diverses, d'ordre pédagogique ou technique, les enseignants pourront contacter l'équipe de la Maison d'Izieu à l'adresse suivante : [prixjeunes@memorializieu.eu](mailto:prixjeunes@memorializieu.eu)

<sup>1</sup>Une nouvelle distinction a été créée en hommage à Hélène Waysborg-Loing qui nous a quittés en octobre 2023 (Présidente de la Maison d'Izieu de 2004 à 2016, puis présidente honoraire, elle a considérablement œuvré pour le musée-mémorial. Elle a contribué à la fondation de celui-ci, a agi pour son extension et a été à l'initiative du Prix Maison d'Izieu à destination des plus jeunes.)

# CALENDRIER

1

## LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

Ouverture des inscriptions sur ADAGE, puis ouverture par les enseignants d'un espace personnel sur le site du Prix Maison d'Izieu. Pour les élèves dont l'inscription ne relève pas d'ADAGE, les inscriptions ont lieu sur le site du Prix Maison d'Izieu

2

## VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024

Fermeture des inscriptions.

3

## VENDREDI 21 MARS 2025

Date limite du dépôt des productions dans l'espace établissement sur : [www.prix.memorializieu.eu](http://www.prix.memorializieu.eu)

4

## 26 MARS AU 3 AVRIL 2025

Réunion des jurys inter-académiques par catégorie de participation

5

## VENDREDI 4 AVRIL 2025

Publication officielle du palmarès.

6

## DU 5 AVRIL AU 1<sup>ER</sup> MAI 2025

Vote du « Coup de cœur du public »

7

## JEUDI 12 JUIN 2025

Remise des prix à la Maison d'Izieu (Ain)



PRIX  
MAISON  
D'IZIEU

[WWW.PRIX.MEMORIALIZIEU.EU](http://WWW.PRIX.MEMORIALIZIEU.EU)

Soutenu  
par



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

